



# Conseil de sécurité

Cinquantième année

## 3606<sup>e</sup> séance

Jeudi 14 décembre 1995, à 13 heures

New York

*Provisoire*


---

<i>Président :</i>	M. Lavrov . . . . .	(Fédération de Russie)
<i>Membres :</i>	Allemagne . . . . .	M. Eitel
	Argentine . . . . .	M. Zawels
	Botswana . . . . .	M. Outlule
	Chine . . . . .	M. Qin Huasun
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Inderfurth
	France . . . . .	M. Dejammet
	Honduras . . . . .	M. Martínez Blanco
	Indonésie . . . . .	M. Thayeb
	Italie . . . . .	M. Fulci
	Nigéria . . . . .	M. Egunsola
	Oman . . . . .	M. Al-Khussaiby
	République tchèque . . . . .	M. Rovensky
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	Sir John Weston
	Rwanda . . . . .	M. Ubalijoro

## Ordre du jour

La situation au Tadjikistan et le long de la frontière tadjiko-afghane

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Tadjikistan (S/1995/1024)

*La séance est ouverte à 13 h 15.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Tadjikistan et le long de la frontière tadjiko-afghane**

#### **Rapport du Secrétaire général sur la situation au Tadjikistan (S/1995/1024)**

**Le Président** (*interprétation du russe*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur la situation au Tadjikistan, document S/1995/1024. Les membres du Conseil sont également saisis du document S/1995/1032, qui contient le texte d'un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables du Conseil.

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais mettre le projet de résolution aux voix.

En l'absence d'objections, il en est ainsi décidé.

*Il est procédé au vote à main levée.*

*Votent pour :*

Argentine, Botswana, Chine, République tchèque, France, Allemagne, Honduras, Indonésie, Italie, Nigéria, Oman, Fédération de Russie, Rwanda, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.

**Le Président** (*interprétation du russe*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution a été adopté à l'unanimité en tant que résolution 1030 (1995).

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je voudrais annoncer que le Conseil tiendra des consultations aujourd'hui à 15 heures. Je voudrais remercier tous les membres du Conseil de leur patience et remercier également tout le personnel du Secrétariat, y compris les interprètes, du temps qu'ils nous ont accordé.

*La séance est levée à 13 h 20.*